

Mise en place d'un système d'éclairage du terrain de football synthétique du Legta de Dardilly

REGLEMENT DE LA CONSULTATION

* I°) OBJET ET CONDITIONS DE LA CONSULTATION

1°) **Objet et cadre de la consultation**

La présente consultation concerne : « **travaux d'installation d'un système d'éclairage du terrain de football synthétique du Legta de Dardilly** » en vue d'une utilisation nocturne pour la pratique sportive.

Les tâches à réaliser sont décrites plus précisément dans le cahier des charges.

Il s'agit :

- Installation de 4 mats et projecteurs et travaux associés,
- Installation d'un circuit de commande et travaux associés.

Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres, mais ils peuvent les présenter en groupement. Toutefois les candidats ne pourront être membres de plusieurs groupements.

Il n'est pas prévu de décomposition en tranches ou en lots.

2°) **Durée, conditions du marché et de validité des offres**

Les offres seront valables 90 jours à compter de la réception de ces dernières.

Cette offre est valable pendant un délai de 3 mois à compter de la date de remise des offres, sauf prorogation par accord unanime.

Les sommes dues au titulaire seront payées dans un délai de 30 jours à compter de la date de réception des factures.

3°) **Suspension du projet de travaux**

Après consultation des entreprises et réception des offres, l'établissement se réserve la possibilité de ne pas attribuer le marché à l'entreprise retenue dans l'hypothèse où le co-financement envisagé ne serait pas obtenu. La présente consultation deviendrait alors caduque.

* II°) PRESENTATION DES CANDIDATURES ET OFFRES

1°) **Contenu du dossier de consultation**

Le présent dossier de consultation comprend :

- le présent règlement de consultation
- le cahier des charges
- l'acte d'engagement
- le calendrier de consultation

Le dossier de consultation est téléchargeable sur le site interne de l'EPLEFPA, et pourra être envoyée sur support électronique aux candidats.

L'EPLEFPA peut s'il y a lieu, procéder à des modifications du dossier de consultation, qui seront alors notifiées aux candidats au moins 8 jours avant la date limite de réception des offres. La date limite de réception des offres pourra ainsi être reportée si nécessaire.

2°) Documents à produire

Pièces de la candidature

- Formulaires DC1 et DC2,
- Attestation d'assurances pour les risques professionnels et de responsabilité civile,
- Liste des principales fournitures de même nature, en région Rhône-Alpes, depuis 3 ans.
- Extrait Kbis

Pièces de l'offre

- L'acte d'engagement à compléter et signer,
- Pouvoir du signataire de l'acte d'engagement,
- Le cahier des charges à parapher et signer,
- Des devis estimatifs : un devis global, et un devis détaillé pour chaque nature de travail demandée,
- Dossier technique : présentant succinctement l'entreprise, ses références régionales pour ce type de chantier, les moyens et matériaux utilisés, les équipes et leurs méthodes de travail, les précautions prises en matière de sécurité et de respect de l'environnement.
Le détail complet des opérations qui seront réalisées par l'entreprise.

*** III°) SELECTION DES CANDIDATURES ET CONDITIONS DE REMISE DES PLIS**

1°) Critères de sélection

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci dessous avec leur pondération :

- Prix (50 %)
- Valeur technique (40 %)
- Délai d'exécution (10 %)

2°) Remise des plis

Les candidats transmettront leur offre avant le **4/05/2018 au plus tard** :

- sous pli cacheté contenant toute les pièces et portant la mention :

Offre pour « **travaux d'installation d'un système d'éclairage du terrain de football synthétique du Legta de Dardilly** »

Envoyé à l'adresse suivante :

EPLEFPA de Lyon Dardilly Ecully,

26 Chemin de la Bruyère
69570 DARDILLY

3°) Demande d'informations et rendez vous

Les prestataires souhaitant répondre **doivent obligatoirement** se rendre sur place. Prendre rendez vous auprès de M. Ripoche au 06.37.63.63.89.